

Dossier instruit par le service des finances

NOTICE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

OBJET : Budget principal – Approbation du compte administratif de l'exercice 2021

Globalement, les grands équilibres du Compte administratif 2021 se présentent de la façon suivante :

SOLDES D'EXECUTION BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2021			
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	10 296 116,36 €	22 499 329,72 €	32 795 446,08 €
DEPENSES	8 878 800,07 €	21 051 948,00 €	29 930 748,07 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	1 417 316,29 €	1 447 381,72 €	2 864 698,01 €

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021

Le solde d'exécution de l'exercice 2021 s'élève à 2 864 698,01 € qu'il convient d'ajouter au solde cumulé de 2020 (8 027 620,62 €). Après déduction de la part affectée à l'investissement en 2021 (3 718 071,50 €), on obtient un solde cumulé 2021 de 7 174 247,13 €.

Par ailleurs, les reports 2021 représentent en dépenses un montant de 11 521 605,59 € et en recettes une somme de 5 424 553 €, soit un total de 6 097 052,59 € qui se déduit du solde cumulé 2021 pour arriver à un solde libre d'affectation de 1 077 194,54 €.

Ci-dessous, un tableau récapitulatif :

	SOLDE CUMULE 2020	PART AFFECTEE A L'INVEST.2021	SOLDE DE L'EXERCICE 2021	SOLDE CUMULE 2021
INVESTISSEMENT	2 451 835,97 €		1 417 316,29 €	3 869 152,26 €
FONCTIONNEMENT	5 575 784,65 €	- 3 718 071,50 €	1 447 381,72 €	3 305 094,87 €
TOTAL	8 027 620,62 €	- 3 718 071,50 €	2 864 698,01 €	7 174 247,13 €
REPORTS	- 6 169 907,47 €			-6 097 052,59 €
SOLDE LIBRE D'AFFECTATION	1 857 713,15 €			1 077 194,54 €

1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Les recettes de fonctionnement

L'ensemble des recettes de fonctionnement de l'année 2021 s'élève à un total de **22 499 329,72 €**.

Ces recettes se décomposent comme suit :

LIBELLE		CHAPITRE	VOTE 2021 (BP+BS+DM)	REALISE 2021	% DE REALISATION
RECETTES REELLES	Atténuations de charges	013	315 000,00 €	272 287,44 €	86,44%
	Produits des services et du domaine	70	1 241 800,00 €	1 144 372,77 €	92,15%
	Impôts et taxes	73	18 429 381,00 €	18 756 784,92 €	101,78%
	Dotations et participations	74	2 086 201,00 €	1 884 473,37 €	90,33%
	Produits de gestion courante	75	275 832,00 €	279 590,78 €	101,36%
	Produits financiers	76		5,05 €	
	Produits exceptionnels	77	2 200,00 €	64 678,72 €	
	Reprises sur provisions	78	54 500,00 €	54 500,00 €	100,00%
	Total recettes réelles		22 404 914,00 €	22 456 693,05 €	100,23%
RECETTES ORDRE	Résultat de fonctionnement reporté	002	1 857 713,15 €		
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	48 536,00 €	42 636,67 €	87,85%
	Total recettes d'ordre		1 906 249,15 €	42 636,67 €	
	Total des recettes de fonctionnement		24 311 163,15 €	22 499 329,72 €	92,55%

Les recettes **réelles** réalisées en 2021 s'élèvent à **22 455 143,58 €** soit une baisse de 0,5 % par rapport à 2020 (22 565 622,94 €) et se décomposent comme suit :

- ✓ 1,21 % représentant les atténuations de charges, composées notamment des remboursements de sécurité sociale, du remboursement du coût d'agents mis à disposition, ainsi que de la part « agent » des titres repas. Ces recettes représentent 0,272 M€, (1,76 % en 2020)
- ✓ 5,1 % de ces recettes soit 1,144 M€ proviennent des produits des services et du domaine, (4,06 % en 2020)
- ✓ 83,52 % représentent les produits provenant des impôts et taxes soit 18,8 M€, (Taxes foncières, taxe sur l'électricité, droits de mutation, attribution de compensation versée par la CPS, principalement)
- ✓ 8,39 % concernent les recettes de dotations et de participations soit

1,88 M€, (Dotation globale de fonctionnement, Caisse des Allocations familiales)

- ✓ 1,25 % sont imputables aux produits de gestion courante soit 0,279 M€, (Revenus des loyers, des insertions publicitaires, principalement)
- ✓ 0,29 % sont liées aux produits financier et produits exceptionnels soit 71 k€, (0,32 % en 2020)

Les recettes réelles de fonctionnement ont été exécutées à hauteur de 100,23 %. Une forte baisse apparait au niveau des produits des services et du domaine, chapitre 70, consécutive à la crise sanitaire : 917 K€ de recettes en 2020, 1739 K€ en 2019.

L'exécution budgétaire de l'exercice 2021 par service se décompose comme suit :

SERVICE	REALISATION 2020	VOTE 2021 (BP+BS+DM)	REALISATION 2021
POLE FAMILLE			
Petite Enfance	1 156 415,87 €	1 215 000,00 €	1 072 007,64 €
Scolaire	54 099,51 €	75 000,00 €	66 045,82 €
Jeunesse	407 660,68 €	560 000,00 €	445 948,32 €
Restauration	20 289,99 €	75 000,00 €	129 506,58 €
Classes transplantées			
TOTAL	1 638 466,05 €	1 925 000,00 €	1 713 508,36 €
DIRECTION GENERALE DES SERVICES			
Communication	26 451,21 €	30 000,00 €	34 352,61 €
Affaires culturelles	262 844,25 €	265 800,00 €	254 775,89 €
Administration générale	23,88 €		1 431,28 €
Police municipale	71 478,54 €	90 000,00 €	89 211,36 €
TOTAL	360 797,88 €	385 800,00 €	379 771,14 €
POLE RESSOURCES			
Finances	18 108 793,91 €	18 190 442,00 €	18 173 153,09 €
Relations citoyennes	35 019,34 €	30 840,00 €	21 670,29 €
Marchés publics	777,78 €		1 661,70 €
Ressources humaines	415 245,30 €	320 000,00 €	277 738,60 €
TOTAL	18 559 836,33 €	18 541 282,00 €	18 474 223,68 €
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES			
Bâtiments	36 790,53 €		39 810,80 €
Sports	14 968,80 €	16 632,00 €	9 525,60 €
Gravières	492,96 €		
Environnement	122 167,06 €	64 700,00 €	101 672,54 €
Urbanisme	1 707 277,15 €	1 409 000,00 €	1 672 489,12 €
Logement	66 566,55 €	52 500,00 €	60 635,81 €
Voirie	58 259,63 €	10 000,00 €	5 056,00 €
TOTAL	2 006 522,68 €	1 552 832,00 €	1 889 189,87 €
TOTAL GENERAL	22 565 622,94 €	22 404 914,00 €	22 456 693,05 €

➤ **Pôle Famille**

- Tous les services du Pôle famille ont retrouvé une activité quasi normale malgré les protocoles sanitaires en place.
- Les familles ont pu bénéficier d'un service à la restauration scolaire. C'est en partie une des raisons qui explique l'augmentation des recettes, puisqu'en 2020 la restauration scolaire avait été fortement impactée.
- Pour les service Scolaire et Jeunesse, l'augmentation se justifie par une reprise des activités périscolaires et études.

- La baisse observée pour le service Petite Enfance s'explique par le maintien des protocoles Covid-19 qui impactent fortement l'accueil des enfants en crèches. C'est le service qui doit, encore actuellement, le plus s'adapter à la situation sanitaire.

➤ **Direction générale des services**

- **Le service Communication**

Les recettes de ce budget sont les sommes perçues pour les locations des salles communales, variant d'une année à l'autre suivant les demandes des associations et des particuliers ; et pour les commandes d'encarts publicitaires dans *Le Mensuel*.

- **Le service des Affaires culturelles**

Les recettes du cinéma et des spectacles s'élèvent à 102,3 K€.

Suite à la crise sanitaire le cinéma a fonctionné normalement seulement pendant 4 mois (avec le frein pour certains du pass sanitaire et port du masque). Fermé complètement pendant 4 mois et demi, il a fonctionné avec un nombre de séances et des jauges réduits, ajoutés au couvre-feu pendant 3 mois. Cela explique la légère baisse de recettes en billetterie par rapport à 2020 (Baisse de 8 111 €).

La CPS participe au fonctionnement du conservatoire à hauteur de 90,5 K€.

Le produit des locations des salles communales s'élève à 12,3 K€.

Au niveau des subventions, 8 000 euros ont été attribués par le Conseil départemental de l'Essonne dans le cadre du Contrat culturel de territoire et 2 645 € pour soutenir le dispositif Collège au cinéma.

17 955 euros du CNC pour le classement Art et essai, le label jeune public et la diffusion d'œuvres fragiles. La Région Ile-de-France et le CNC ont mis en place des subventions en soutien à la salle de cinéma en période de pandémie d'un montant de 10 773 €.

La DRAC a octroyé une subvention de 12 000€ pour la résidence mission de l'artiste dans le cadre du CLEA (contrat local d'éducation artistique)

- **Le service Police municipale**

L'exécution 2021 des recettes liées aux droits de place du marché, aux droits d'occupation du domaine public (déménagements, mise en fourrière, tournages de films, ...) est conforme au budget prévisionnel.

➤ **Pôle Ressources**

- **Le service Finances**

La réalisation est conforme aux prévisions budgétaires.

Le montant des impôts directs (Taxes foncières) est de 14,4 M€, soit une augmentation de 400 K€ par rapport à 2020, due à la revalorisation des bases décidée par le gouvernement.

L'attribution de compensation versée par la CPS est de 2,3 M€, (identique à 2020) tandis que la taxe sur la consommation finale d'électricité, en légère hausse, s'élève à 335 K€ (328 K€ en 2020).

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est en diminution de 112 K€ par rapport à 2020 (943 K€ en 2021 - 1 055 K€ en 2020 – 1 158 K€ en 2019).

- **Les relations citoyennes**

Les recettes du service varient chaque année selon plusieurs critères :

- Une année électorale : dotation de l'état ;
- L'acquisition de concessions funéraires ;
- Le recensement de la population : dotation de l'INSEE.

Il faut noter que sur l'année 2021, il n'y a pas eu de campagne de recensement en raison de la situation sanitaire.

- **La Direction des ressources humaines**

Les recettes baissent en 2021 par rapport aux prévisions budgétaires (-42,2 k€). Elles sont notamment liées au remboursement des arrêts maladie par la Sécurité sociale pour les non titulaires et l'assurance pour les titulaires, arrêts variant d'une année à l'autre, mais également au remboursement de traitements par différents organismes pour le personnel mis à disposition (TRIADE 91). Le seul agent mis à disposition est parti en cours d'année, impactant le montant des recettes (pour 28 k€), non titrées, de fait.

➤ **Direction des services techniques**

- **Bâtiments**

Les recettes du service bâtiments correspondent à des recettes exceptionnelles (régularisation de facturation), et sont par définition très variables d'une année sur l'autre.

- **Sports**

La recette est constituée d'une redevance pour l'utilisation du gymnase de la Vallée à la Dame par le collège Jean Moulin. Seul un acompte a été versé, le solde interviendra en 2022.

- **Environnement**

Les recettes sont constituées des redevances d'occupation du domaine public.

- **Urbanisme**

Les droits de mutation avaient été budgétés prudemment à 1,4 M€. Leurs réalisations (1 672 K€) entraînent une recette supplémentaire de 260 K€.

- **Logement**

Les recettes correspondent aux loyers perçus.

- **Voirie**

Les recettes proviennent des demandes d'alignement de voirie, variables d'une année sur l'autre, et des dédommagements-pénalités de retard facturés aux entreprises.

1.2. Récapitulatif de l'évolution des dotations

EN EUROS	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020/2021
Dotations reçues						
DGF (7411)	1 353 992,00	1 266 868,00	1 158 236,00	1 054 898,00	943 140,00	-10,59%
CAF (7478)	991 925,00	848 729,00	981 284,00	1 011 577,00	734 868,00	-27,35%
CD 91	29 395,00		15 000,00	11 000,00	11 500,00	4,55%
TOTAL	2 375 312,00	2 115 597,00	2 154 520,00	2 077 475,00	1 689 508,00	
Dotations versées						
FPIC (739223)	397 648,00	484 126,00	463 055,00	451 937,00	459 571,00	1,69%
SRU (739115)		112 759,00				

1.3. Les dépenses de fonctionnement

L'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'année 2021 a été exécuté à hauteur de 21 051 948,00 € qui sont récapitulées ci-dessous :

CHAPITRES		VOTE 2021 (BP+BS+DM)	REALISE 2021	% DE REALISATION
DEPENSES REELLES	Charges à caractère général (Chapitre 011)	5 297 746,15 €	4 921 987,87 €	92,91%
	Charges de personnel (Chapitre 012)	13 500 000,00 €	13 071 655,58 €	96,83%
	Atténuation de produits (Chapitre 014)	470 000,00 €	469 642,00 €	99,92%
	Autres charges de gestion courante (Chapitre 65)	1 337 710,00 €	1 243 353,77 €	92,95%
	Charges financières (Chapitre 66)	238 500,00 €	224 985,19 €	94,33%
	Charges exceptionnelles (Chapitre 67)	29 000,00 €	16 118,18 €	55,58%
	Dotations aux provisions (Chapitre 68)	20 000,00 €	19 660,60 €	98,30%
	Total dépenses réelles	20 892 956,15 €	19 967 403,19 €	95,57%
DEPENSES ORDRE	Virement à la section d'investissement (Chapitre 023)	2 255 207,00 €		
	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Chapitre 042)	1 163 000,00 €	1 084 544,81 €	93,25%
	Total dépenses d'ordre	3 418 207,00 €	1 084 544,81 €	
Total des dépenses de fonctionnement		24 311 163,15 €	21 051 948,00 €	

Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 95,57 %, c'est un bon indicateur de l'ajustement des crédits aux besoins.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 80 K€ par rapport à 2020, soit 0,4%.

Les dépenses d'ordre ont augmenté de 377 K€. Cette augmentation est la conséquence de la poursuite du travail d'analyse concernant les dotations aux amortissements des immobilisations (réalisé 2020 : 707 511 €).

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent ainsi :

CHAPITRES		REALISE 2021	%
DEPENSES REELLES	Charges à caractère général (Chapitre 011)	4 921 987,87 €	24,65%
	Charges de personnel (Chapitre 012)	13 071 655,58 €	65,46%
	Atténuation de produits (Chapitre 014)	469 642,00 €	2,35%
	Autres charges de gestion courante (Chapitre 65)	1 243 353,77 €	6,23%
	Charges financières (Chapitre 66)	224 985,19 €	1,13%
	Charges exceptionnelles (Chapitre 67)	16 118,18 €	0,08%
	Dotations aux provisions (Chapitre 68)	19 660,60 €	0,10%
	Total dépenses réelles	19 967 403,19 €	100,00%

Une analyse par service permettra une lecture plus aisée de ce compte administratif 2021 :

SERVICE	CHAPITRE	REALISATION 2020	VOTE 2021 (BP+BS+DM)	REALISATION 2021
POLE FAMILLE				
Petite Enfance	011	80 751,86 €	85 831,00 €	78 335,94 €
Scolaire	011 - 65	446 015,71 €	423 684,00 €	399 355,12 €
Jeunesse	011	124 690,70 €	239 835,00 €	196 879,74 €
Restauration	011	232 110,43 €	288 000,00 €	225 492,19 €
Classes transplantées	011		75 000,00 €	
Alimentation	011	21 772,65 €	28 500,00 €	26 378,68 €
Santé scolaire	011	919,30 €	1 500,00 €	1 492,01 €
TOTAL		906 260,65 €	1 142 350,00 €	927 933,68 €
DIRECTION GENERALE DES SERVICES				
Associations	011 - 65 - 67	591 806,39 €	563 850,00 €	580 921,00 €
Communication	011	147 988,78 €	211 665,00 €	181 785,55 €
Activités culturelles	011 - 65	327 951,77 €	534 543,00 €	467 733,84 €
Administration générale	011 - 65	28 741,53 €	24 600,00 €	35 417,46 €
Police municipale	011	17 898,89 €	35 627,00 €	29 035,75 €
TOTAL		1 114 387,36 €	1 370 285,00 €	1 294 893,60 €
POLE RESSOURCES				
Finances	011 - 014 - 65 - 66 - 67	1 235 718,48 €	1 095 854,15 €	936 642,62 €
Relations citoyennes	011	57 786,58 €	43 750,00 €	44 016,61 €
Fournitures	011	19 990,05 €	20 000,00 €	19 819,61 €
Informatique	011 - 65	164 268,23 €	238 952,00 €	195 093,03 €
Marchés publics	011 - 67	90 079,96 €	100 000,00 €	94 795,86 €
Ressources humaines	011 - 012 - 65 - 67	13 167 879,02 €	13 859 010,00 €	13 349 886,31 €
TOTAL		14 735 722,32 €	15 357 566,15 €	14 640 254,04 €
POLE SOLIDARITE				
Aide sociale et insertion	011 - 65	352 336,70 €	402 500,00 €	402 295,15 €
Personnes âgées	011	29 931,25 €		
TOTAL		382 267,95 €	402 500,00 €	402 295,15 €
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES				
Bâtiments	011	1 282 312,65 €	1 190 095,00 €	1 104 597,53 €
Sports	011	15 804,47 €	14 080,00 €	7 546,65 €
Gravières	011	14 942,08 €	17 350,00 €	19 850,21 €
Entretien	011	118 542,76 €	100 000,00 €	95 303,07 €
Défense incendie	011	81 988,27 €	81 500,00 €	73 450,50 €
Centre technique	011	123 116,51 €	176 280,00 €	177 527,27 €
Garage	011	97 905,96 €	155 200,00 €	162 000,06 €
Environnement	011 - 65	640 430,03 €	544 800,00 €	667 318,23 €
Urbanisme	011	64 365,93 €	54 900,00 €	119 239,20 €
Logement	011	18 084,15 €	29 230,00 €	24 295,03 €
Bureau d'étude	011		7 820,00 €	3 084,56 €
Voirie	011	290 932,25 €	249 000,00 €	247 814,41 €
Assainissement	011			
TOTAL		2 748 425,06 €	2 620 255,00 €	2 702 026,72 €
TOTAL GENERAL		19 887 063,34 €	20 892 956,15 €	19 967 403,19 €

Il est possible d'extraire de ce tableau les informations suivantes :

➤ **Pôle Famille**

Tous les services du pôle famille ont repris une activité quasi normale. La légère baisse que l'on peut constater s'explique par une reprise progressive.

Une analyse plus détaillée par service permet une comparaison entre le réalisé 2021 et le réalisé 2020 :

- **Le service Petite enfance**

Nous avons prévu une augmentation des dépenses du service Petite Enfance, liée à une reprise d'activité. Mais les protocoles sanitaires ont impacté l'organisation des crèches et n'ont pas permis d'atteindre les prévisions attendues.

On observe que les dépenses restent stables par rapport à 2020.

- **Le service Scolaire**

La baisse des dépenses du service Scolaire en 2021 s'explique essentiellement par la fermeture de l'école du Bois Lorient. Les prestations de ménage ont été reportées.

En 2021, il n'y a eu aucune fermeture ni ouverture de classe et les activités proposées ont été identiques aux années précédentes.

- **Le service Jeunes**

Les dépenses du service Jeunes sont en deçà du prévisionnel 2021 mais supérieures au fonctionnement 2020. Cela s'explique par une reprise des accueils périscolaires et extrascolaires par rapport à 2020. Néanmoins, en début d'année 2021 les protocoles sanitaires ont encore impacté le fonctionnement. C'est ce qui explique que les dépenses sont inférieures au budget prévisionnel.

La baisse des dépenses se justifie également par les séjours ski et estival qui ont été reportés en 2021.

- **Le service Restauration**

Les dépenses du service Restauration sont quasi identiques à celles de 2020. Le service a fonctionné normalement toute l'année.

- **Les Classes transplantées**

Les protocoles sanitaires n'ont pas permis de confirmer l'organisation des classes transplantées prévues en 2021.

- **Le service Alimentation**

L'augmentation du service alimentation s'explique par la reprise progressive des manifestations et l'organisation des événements par la collectivité.

- **Le service Santé scolaire**

Cette dépense est liée au réapprovisionnement des pharmacies des écoles mais également des accueils Périscolaires.

➤ **Direction générale des services**

- **Le service Associations**

Le solde de la participation à Arpavie avait été versée en 2020, d'où un montant moindre en 2021 de ce poste de dépenses.

- **Le service Communication**

L'actualité 2021 a occasionné une augmentation du réalisé par rapport à 2020, en raison d'un certain nombre de dépenses ponctuelles, telles que :

- la communication autour d'événements nouveaux, parmi lesquels la mise en place d'un Facebook live pour les Assises de la jeunesse ou encore la création d'une exposition et d'un livret dans le cadre de la commémoration et de l'hommage à Honoré d'Estienne d'Orves
- la commande d'outils de communication (notamment les tot bag)
- la refonte du Mensuel de la municipalité (création graphique d'une nouvelle maquette : magazine et son supplément)
- l'accompagnement du service Communication sur de nouveaux projets (ex : création de panneaux de chantier) ou simplement pour assurer une continuité d'activité et d'information auprès des administrés (appui rédactionnel d'un journaliste pour le Mensuel)

- **Le service des Affaires culturelles**

En 2021, en raison de la pandémie, le cinéma et le théâtre ont fermé leurs portes pendant plus de 4 mois et, pour le cinéma, l'activité a été réduite sur 4 mois (jauge limitée, couvre-feu, espacement des séances donc diminution du nombre de séances).

Ceci a pour effet la diminution des dépenses qui sont liées au nombre d'entrées au cinéma par rapport au BP.

- **Le service Administration générale**

L'augmentation des dépenses s'explique entre autre par la réalisation d'un nouveau document : le rapport d'activité des services (6 K€).

- **Le service Police municipale**

Les principales dépenses de ce budget sont :

- Le contrat de mise en fourrières des animaux : 13,2 K€
- Les mises en fourrières de véhicules : 5,8 K€
- Les frais de gardiennage lors des manifestations (Brocante Zinado, Forum des associations, Marché de Noël) : 6,6 K€

➤ **Pôle Ressources**

- **Le service Finances**

Par rapport à 2020, le réalisé du budget Finances est en baisse de 300 K€.

Cette baisse s'explique par :

- Des dépenses ponctuelles réalisées en 2020, qui non pas été reconduites en 2021 (Masques Covid : 149 K€ / Subventions exceptionnelles : Envol des Près Hauts 76 K€ - Acted pour Beyrouth 15,6 K€ / Prestation mise en place CLSPD : 20 K€)
- Une diminution de certains postes :
 - Baisse des intérêts d'emprunts (22 K€)
 - Légère baisse de la téléphonie (9 K€)

Les principales dépenses affectées au budget Finances sont :

- Le prélèvement du FPIC (460 K€)
- Les intérêts d'emprunts (228 K€)
- La téléphonie (91 K€)
- La location des photocopieurs (44 K€)
- Les taxes foncières payées (44 K€)

Évolution du montant des intérêts de la dette de 2016 à 2021 (66111)

Exercice	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montant Intérêts en €	328 032	236 697	257 496	260 818	250 661	228 486
Capital restant dû en €	12 270 458	10 579 050	14 467 452	12 724 112	15 811 855	18 111 334

- **Les relations citoyennes**

Nous pouvons constater un budget 2021 presque similaire à l'année précédente qui démontre une gestion précise des besoins pour une année de fonctionnement.

- **Fournitures**

L'exécution 2021 est conforme aux prévisions budgétaires. Les dépenses de ce service sont constituées des fournitures de bureau nécessaires au fonctionnement des services.

- **Le service Informatique**

Comparativement à 2020, le budget de fonctionnement est en augmentation passant de 164 K€ à 195 K€ et réalisé à 82%. Cette augmentation est principalement due au premier effet des bascules d'applicatifs métiers pour lesquels nous avons des abonnements et à la continuité de cette migration débutée en 2020. (Courrier – Dématérialisation du Conseil Municipal – Valise Numérique dans les écoles, Espace Citoyen premium, Virtuose Agent, Doclink, déploiement complet dans le SAAS du service des relations citoyennes). Il doit aussi être pris en compte la demande croissante d'abonnements complémentaires pour les services, de logiciels tels que la suite Adobe, Autocad, etc..., ainsi que la réalisation d'un audit de sécurité du SI.

- **Le service Marchés publics, affaires juridiques et assurances**

L'exécution est conforme à la prévision budgétaire. Le principal poste de dépenses de ce budget est constitué par les cotisations d'assurance.

- **La Direction des ressources humaines**

L'exécution 2021 du budget RH est en hausse de 182 k€ par rapport à 2020. Pour la seule masse salariale, l'augmentation est de 133 k€ ce qui représente une augmentation de 1,03% par rapport à la masse salariale 2020. Malgré un nombre de postes vacants encore conséquent, l'effectif pourvu reste stable en 2021.

- - janvier 2021 : 313 agents
- - décembre 2021 : 310 agents (source tableau des effectifs du 1er janvier et du 31 décembre 2021)

L'augmentation du budget 2021 s'explique, en sus du Glissement Vieillesse Technicité, notamment par deux choses :

- - les reclassements successifs au 1^{er} janvier, 1^{er} avril et 1^{er} octobre pour suivre l'augmentation du SMIC (+ 55k€)
- - le déploiement des centres de loisirs, dans le cadre des protocoles sanitaires COVID, pour minimiser les brassages, (+ 30k€)

Le tableau ci-dessous donne une rétrospective de l'évolution de la masse salariale entre 2019 et 2021 :

	2019	2020	2021	Evolution 2020/2021
Masse salariale	12 495 104,65 €	12 938 072,55 €	13 071 655,58 €	1,03%
Dépenses réelles de fonctionnement	19 099 904,32 €	19 887 063,34 €	19 967 403,19 €	0,40%
% de la masse salariale sur les DRF	65,42%	65,06%	65,46%	

Repartition de la masse salariale 2021 par Pôle		
	budget previsionnel	realisé
Pôle Famille	6 756 003,00 €	6 751 923,00 €
*petite enfance	2 397 945,00 €	2 323 691,00 €
*enfance	2 367 151,00 €	2 262 062,00 €
*service jeunes	1 990 907,00 €	2 166 170,00 €
Pôle Solidarité	472 594,00 €	400 012,00 €
Pôle ressources	1 297 690,00 €	1 337 495,00 €
Direction générale	2 392 706,00 €	2 164 721,00 €
Pôle technique	2 581 007,00 €	2 417 504,00 €
	13 500 000,00 €	13 071 655,00 €

➤ **Pôle Solidarité**

- **Le service Aide sociale et insertion**

La réalisation budgétaire 2021 comprend la subvention exceptionnelle de 50.000€ versée au CCAS (400 K€ au total), en prévision d'éventuels besoins, notamment en raison de la pandémie. Cette subvention exceptionnelle s'est avérée sans objet.

➤ **Direction des services techniques**

- **Bâtiments**

La ligne budgétaire de la consommation d'eau a subi de nouveaux rappels de régularisation de facture importants en 2021. Un branchement de chantier a été payé par avance (facture contestée). Ceci a engendré une augmentation des dépenses en eau de 7 k€, malgré une baisse de la consommation de 22% en volume entre 2020 et 2021.

Les dépenses en électricité et en gaz ont baissé de – 55k€ et -37 k€ respectivement. Des augmentations de prix de l'électricité et du gaz sont attendues en 2022, de l'ordre de +40% en électricité par exemple. Ces augmentations conjoncturelles viendront contrecarrer les bonnes performances de 2021. Les dépenses en autres combustibles, bois et fioul, ont augmenté de + 20 k€, du fait d'une gestion des stocks, sans

augmentation notable de consommation en volume.

Les dépenses de réparation des bâtiments ont diminué de – 80k€, après une augmentation de +53 K€ en 2020. Ceci s'explique en partie par le départ du responsable bâtiments, remplacé après plusieurs mois. Ce potentiel retard pourrait être à rattraper en 2022. Les dépenses en maintenance sont stables entre 2020 et 2021. Les frais de nettoyage des locaux ont légèrement baissé, après une année 2020 exceptionnelle du fait du COVID.

- Sports

Les dépenses de 2021 ont diminué de moitié par rapport à 2020 (-7 k€), du fait de la vacance au poste de responsable bâtiment et au changement de rattachement du service des sports.

Il s'agit d'achats de fournitures et de matériels pour les activités sportives (filets, traceurs, tendeurs, ...) ainsi que les prestations de vérification de sécurité des installations sportives.

- Gravières – Entretien – Défense incendie (alarmes, extincteurs)

Les dépenses de Gravières comportent principalement l'entretien des espaces extérieurs (tontes, destructions de nids d'hyménoptères), les contrôles obligatoires de sécurité du bâtiment, la taxe foncière. Les fluctuations d'une année sur l'autre sont dues aux entretiens et réparations ponctuels du bâtiment, tel que l'évacuation des canalisations, par exemple. Les dépenses ont augmenté de 4 k€ en 2021, du fait de la réalisation de travaux d'entretiens des espaces verts et d'élagage, qui n'avaient pas eu lieu en 2020.

Le poste entretien est constitué par les produits de nettoyage et de désinfection, et les équipements de protection tels que les surchaussures, les gants. La crise sanitaire a fortement impacté cette ligne budgétaire en 2020, qui diminue légèrement en 2021.

Le budget défense incendie est en légère diminution, -9k€, du fait du report de certaines interventions en 2022.

- Centre technique – Garage

Le CTM comptabilise toutes les fournitures nécessaires aux agents du service technique. L'exécution budgétaire est conforme aux prévisions.

Le garage a principalement 3 postes de dépenses, chacune en augmentation en 2021 par rapport à 2020 :

- Le poste carburant (55 K€ en 2021 – 43 K€ en 2020)
- Le poste Location des batteries électriques (9,8 K€ en 2021 – 8,2 K€ en 2020)

- Le poste Entretien et réparation des véhicules (91,5 K€ en 2021 – 41,9 K€ en 2020), dont la plus ancienne des balayeuses, afin de maintenir son utilisation et permettre 2 balayeuses en circulation.

- **Environnement**

L'entretien des espaces verts représente un coût de 667 k€, en augmentation par rapport à 2020.

La lutte contre les chenilles processionnaires, de plus en plus présentes sur la commune a représenté un coût plus important qu'en 2020, avec plus de 8 k€, contre 6,5 k€ en 2020. Une opération de lutte contre les plantes invasives a également entraîné un coût important, d'environ 30 k€.

Les difficultés de recrutement d'agents des espaces verts ont conduit à sous-traiter des missions supplémentaires d'entretien courant. Des tailles importantes de parcelles qui n'avaient pas été taillées depuis de nombreuses années ont eu lieu (jardins partagés, Bd du Maréchal Juin).

Par ailleurs, une dépense supplémentaire d'environ 15 k€ a été imputée au budget environnement pour l'opération de recyclage des masques.

Enfin, 35 k€ ont été consacrés à un accompagnement technique par un bureau d'étude pour la démarche participative « Agissons pour Demain », pour l'élaboration de la charte communale de déclinaison du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CPS.

- **Urbanisme**

Un des postes de dépenses du service Urbanisme concerne des honoraires d'avocats. Selon les litiges en cours, ce montant est très variable d'une année sur l'autre.

Le second poste en 2021 (non reconduit en 2022) concerne le recours à un prestataire dans le cadre d'un accompagnement de l'instruction des autorisations d'urbanisme / droit des sols en raison d'un poste vacant et désormais pourvu.

- **Logement**

L'exécution budgétaire est conforme aux prévisions. L'augmentation de 2021 par rapport à 2020 résulte de la location d'un logement supplémentaire (année partielle en 2020)

- **Voirie**

Le poste principal de ce budget est le nettoyage de la voirie (Centre-ville) : 198 K€.

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. Les recettes d'investissement

Elles s'établissent en 2021 à **10 296 116,36 €** et ont été exécutées comme suit :

ARTICLE	CREDITS VOTES 2021 (BP+BS+DM+REPORTS)	REALISATION 2021	REPORTS	% REALISATION
Solde d'exécution (001)	2 451 835,97 €			
Emprunt (1641)	4 000 000,00 €	4 000 000,00 €		100,00%
FCTVA (10222)	1 073 000,00 €		1 073 000,00 €	100,00%
Taxe d'aménagement (10226)	175 498,00 €	183 935,01 €		104,81%
Excédent de fonctionnement capitalisés (1068)	3 718 071,50 €	3 718 071,50 €		100,00%
Subventions :				
Etat	1 869 623,00 €	302 280,00 €	1 857 343,00 €	115,51%
Région	2 116 688,00 €	5 775,00 €	1 826 688,00 €	86,57%
Département	578 963,00 €	430 140,00 €	154 912,00 €	101,05%
CPS	1 169 600,00 €	301 620,00 €	512 610,00 €	69,62%
Autres		1 551,53 €		
Total recettes réelles	17 153 279,47 €	8 943 373,04 €	5 424 553,00 €	83,76%
Virement de la section de fonctionnement (021)	2 255 207,00 €			
Transfert entre sections (040)	1 163 000,00 €	1 084 544,81 €		93,25%
Opérations patrimoniales (041)	325 000,00 €	268 198,51 €		82,52%
Total recettes d'ordre	3 743 207,00 €	1 352 743,32 €	- €	
TOTAL	20 896 486,47 €	10 296 116,36 €	5 424 553,00 €	

- **Le FCTVA** (Fonds de compensation de la TVA) n'a pas été versé par la préfecture en 2021 (retard dans le traitement des dossiers). Le montant attendu est inclus dans les reports.

- **La TAM** (Taxe d'aménagement) : cette redevance est perçue à l'occasion du dépôt du permis de construire. Elle peut donc fortement fluctuer d'une année sur l'autre.

- **Les subventions d'investissement** encaissées en 2021 totalisent un montant de **1 041 366 €**. Les principales subventions versées en 2021 sont :

- ✓ 424 051 € : Subvention du département pour le satellite de restauration
- ✓ 300 000 € : DGD Bibliothèque pour la réhabilitation de Malraux
- ✓ 301 620 € : Soutien à l'Investissement de la Voirie, versé par la CPS

- ✓ Le reliquat, bien que notifié, sera versé par les organismes soit régulièrement au cours des travaux, soit une fois ceux-ci terminés. Ce reliquat apparaît dans les restes à réaliser en recette.

Les reports, en recette, enregistrent quant à eux un montant de 5 424 553 € :

- 1 M€ pour le FCTVA
- 4 351 553 € pour les subventions dont le versement reste à venir :
 - DGD Bibliothèque pour la réhabilitation de Malraux : 1 283 709 €
 - Conseil Régional pour la réhabilitation de Malraux : 780 000 €
 - Conseil Régional pour la Maison de santé : 734 379 €
 - SIV, versé par la CPS (solde 2021) : 512 610 €
 - DSIL Pistes cyclables : 290 000 €
 - Conseil régional pour les pistes cyclables : 265 621 €
 - DSIL Bois Lorient : 274 500 €
 - Département pour le satellite de restauration (solde) : 153 512 €

2.2. Les dépenses d'investissement

Ces dépenses d'investissement ont été exécutées en 2021 de la façon suivante :

LIBELLE	CHAPITRE	VOTE 2021 (BP +DM +REPORTS)	REALISE 2021
Remboursement du capital de la dette	16	1 710 398,80 €	1 700 521,31 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	1068	54 697,40 €	54 697,40 €
Immobilisations incorporelles	20	633 206,82 €	352 314,82 €
Subventions d'équipement versées	204	308 674,80 €	91 955,60 €
Immobilisations corporelles	21 - 23	4 629 969,06 €	2 553 586,26 €
Opérations :		13 183 503,59 €	3 814 547,50 €
1010 Restaurant David Régnier/Paul Fort		1 925 120,06 €	1 667 428,96 €
1011 Eglise		32 830,82 €	32 625,48 €
1012 Malraux		6 202 692,13 €	121 283,88 €
1013 Pistes cyclables		1 010 000,00 €	326 041,80 €
1014 Voirie Pierre Brossolette		1 099 006,58 €	790 839,45 €
1015 Bois Lorient		1 220 720,00 €	776 693,26 €
1016 Maison médicale		1 693 134,00 €	99 634,67 €
Autres immobilisations financières	27	2 500,00 €	342,00 €
Total dépenses réelles		20 522 950,47 €	8 567 964,89 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	040	48 536,00 €	42 636,67 €
Opérations patrimoniales	041	325 000,00 €	268 198,51 €
Total dépenses d'ordre		373 536,00 €	310 835,18 €
TOTAL		20 896 486,47 €	8 878 800,07 €

Les dépenses réelles d'investissement évoluent ainsi qu'il suit :

DEPENSES REELLES D'INVESTSSEMENT	2017	2018	2019	2020	2021
Remboursement du capital de la dette	1 691 563,02 €	1 612 546,32 €	1 743 340,10 €	1 717 161,30 €	1 700 521,31 €
Dépôts et cautionnements			728,50 €	9 023,36 €	342,00 €
Dépenses d'équipements	9 874 163,49 €	5 729 358,32 €	7 454 750,15 €	7 311 773,23 €	6 720 448,58 €
Dotations			254 268,25 €		
Subventions				91 955,60 €	91 955,60 €
Excédents de fonctionnement capitalisés					54 697,40 €
TOTAL	11 565 726,51 €	7 341 904,64 €	9 453 087,00 €	9 129 913,49 €	8 567 964,89 €

Les dépenses d'équipement s'établissent à **6 720 448,58 €** en légère baisse par rapport à 2020. Elles comprennent les prestations intellectuelles, les travaux et les acquisitions.

Parmi les nombreuses opérations d'investissement réalisées sur l'année 2021, on note :

- **Bâtiments** : 3 550 k€ dont principalement :

- ✓ 1 667 k€ pour la reconstruction du restaurant David Régner / Paul Fort. Cette ligne n'aura plus lieu d'être en 2022 car les travaux sont terminés (Opération 1010)
- ✓ 777 k€ pour la rénovation de l'école Bois Lorient. Cette ligne n'aura plus lieu d'être en 2022 car les travaux sont terminés (Opération 1015)
- ✓ 121 k€ pour la restructuration du centre André Malraux (Etudes et diagnostics – Opération 1012)
- ✓ 61 k€ pour des travaux complémentaires à l'Espace Bernard Mantienne

- ✓ 32 k€ pour la restauration de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption (Opération 1011)
- ✓ 99 k€ de frais d'études pour la Maison de Santé (Opération 1016)

- Voirie, éclairage public et environnement : 2 268 k€ dont principalement :

- ✓ 63 K€ de renouvellement de jeux dans les écoles Bois Lorient et Prés Bouchards (avec des reports des années précédentes)
- ✓ 12 K€ Audit du patrimoine d'éclairage public de la ville
- ✓ 791 K€ Restructuration de voirie P. Brossolette, et enfouissement des réseaux (Opération 1014)
- ✓ 326 K€ Boulevard Foch (Opération 1013)
- ✓ 35 K€ Campagne de marquage au sol
- ✓ 31 K€ Mise en sécurité des installations d'éclairage public
- ✓ 158 K€ Travaux divers sur l'éclairage public
- ✓ 65 K€ Illuminations

- Sports : 89 K€ (+47 K€ inscrits dans la partie bâtiment) dont principalement :

- ✓ 46 K€ : Gymnase Vallée à la Dame (études thermique et pré-faisabilité architecturale, achat d'une auto laveuse).
- ✓ 23K€ : Tennis (rénovation du club house et réfection du court n°4 terre battue).
- ✓ 8K€ : Stade Robert Desnos (rebouchage des bouches d'arrosage défectueuse)
- ✓ 12K€ de matériels divers (filet, buts, bancs de touche, panneau de basket...)
- ✓ De plus, 47 K€, inscrits sur le budget Bâtiment, ont été consacrés à la réfection de la salle de danse, aux Meulrières.

- Informatique : 268 K€ dont principalement :

- ✓ 75 K€ : acquisition de valises numériques pour les écoles et de tablettes pour le Conseil municipal

- ✓ 62 K€ : remplacement de matériels vétustes ou en panne
- ✓ 45 K€ : mise en place de la téléphonie sous IP en mairie avec changement de l'autocom et des postes
- ✓ 22 K€ : affichage dynamique pour l'accueil de la mairie, matériel pour télétravail et téléphones mobiles
- ✓ 9 K€ : licences Arpège
- ✓ 4 K€ : préparation des écoles au déploiement de la fibre optique

Par ailleurs, les reports de dépenses d'investissement de 2021 sur 2022 s'élèvent à 11 521 605,59 €. Ce montant s'explique par les investissements fléchés et anticipés pour lesquels les travaux ont commencé en cours d'année, voire les années précédentes, et/ou les factures sont non encore réceptionnées.

Les principaux reports concernent :

- ✓ Réhabilitation et rénovation du Centre culturel Malraux pour 6 M€
- ✓ La Maison de santé pour 1,6 M€
- ✓ L'école Bois Lorient pour 400 K€
- ✓ Le restaurant scolaire DR/PF pour 300 K€
- ✓ L'ensemble des travaux de voirie, dont la phase 1 du boulevard Foch et la rue Pierre Brossolette pour 1,5 M€
- ✓ Les travaux divers dans les bâtiments pour 400 K€
- ✓ Les travaux dans les cimetières (concessions) pour 150 K€
- ✓ Les travaux divers dans les équipements sportifs pour 200 K€
- ✓ Les fonds de compensation 2020 et 2021 de la CPS pour 200 K€

LE CONSEIL MUNICIPAL DOIT :

APPROUVER le compte administratif 2021 du budget principal de Verrières-le-Buisson